



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2880

Texte de la question

STATISTIQUES DE LA DELINQUANCE

M. le président. La parole est à M. Thierry Mariani, pour le groupe UMP.

M. Thierry Mariani. Monsieur le président, monsieur le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*),...

M. Albert Facon. C'est l'école des fans !

M. Thierry Mariani. ...chers collègues, une fois de plus, certains tentent d'expliquer la délinquance, et notamment les violences commises contre les personnes, comme un phénomène inéluctable dans nos sociétés modernes, contre lequel personne ne pourrait agir. Il faudrait donc, si l'on en croit ces personnes, renoncer à faire respecter la loi et se résigner à la violence. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Une fois de plus, les mêmes caricaturent les résultats de notre majorité (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*)...

M. Henri Emmanuelli. Plus 30 % de violences contre les personnes !

M. Thierry Mariani. ...pour mieux faire oublier leur impuissance, leur échec et leur démission face à la montée de l'insécurité quand ils étaient au pouvoir. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Depuis 2002, monsieur le ministre d'État, grâce à votre volonté et à votre action, notre majorité a prouvé qu'il était possible de lutter efficacement contre la délinquance. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Maxime Gremetz. Allez-y ! Continuez ! Le Pen se frotte les mains !

M. Thierry Mariani. Une fois de plus, nos collègues de l'opposition ignorent la réalité vécue par les Français. ("*Non !*" *sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Vous avez perdu la mémoire ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Nous pouvons et nous devons agir contre la délinquance !

Au-delà des débats idéologiques et philosophiques, disons la vérité aux Français ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Michel Lefait. Vous avez eu cinq ans !

M. Thierry Mariani. Monsieur le ministre d'État, quels sont aujourd'hui les chiffres objectifs de la lutte contre la délinquance en France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Maxime Gremetz. Quelles mesures le ministre a-t-il prises à La Courneuve ? Aucune !

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire

M. Nicolas Sarkozy, *ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.* Monsieur le député, les choses sont très simples, car il existe un appareil statistique qui n'a pas changé depuis le lendemain de la guerre.

M. Patrick Lemasle. Il n'est pas juste !

M. Albert Facon. Il est bricolé !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. S'il n'était pas juste, il ne fallait pas

vous gêner pour le changer lorsque vous étiez aux responsabilités ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Mais il ne doit pas être si mauvais puisque le gouvernement de Lionel Jospin n'y a pas touché ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Que disent les chiffres ? La majorité a connu, depuis 2002, deux ministres de l'intérieur : Dominique de Villepin et moi-même. Depuis cette date, il y a eu un million de victimes en moins par rapport à la précédente période. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Henri Emmanuelli. Les agressions contre les personnes ont augmenté de plus de 30 % !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Ces chiffres sont incontestables. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Ils émanent d'un appareil statistique que nous n'avons pas inventé et qui n'a pas été modifié. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Mieux encore, en septembre, en zone de police, la délinquance générale a reculé de près de 5 %. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Henri Emmanuelli. On va en parler !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Entre 1998 et 2002, les violences contre les personnes - je le précise pour rafraîchir les mémoires et pour être sûr qu'il n'y ait aucune ambiguïté - avaient augmenté, en France, de 42 %. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Entre 2002 et 2005, elles ont augmenté de 12 %. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*) Pour la première fois, au mois de septembre de cette année, elles ont diminué. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Voyez-vous, messieurs, il y a ceux qui parlent...

M. Julien Dray. Et ceux qui vous jugent !

M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. ...et restent impuissants devant une montée de la violence présentée comme inexorable et ceux qui considèrent que l'on peut agir. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Nous pensons que l'on peut faire davantage, mais, en comparant les bilans, nous n'avons vraiment pas à nous inquiéter ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2880

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 octobre 2006